
Commission Tripartite Romande
TRAVAIL SOCIAL
Procès-verbal de la séance
du 30 avril 2015
à Lausanne – Foyer du Servan

Présidence			
M.	O. Nordmann		INTEGRAS
Participant-e-s			
Mme	V. Baumgartner		INSOS
M.	J. Coquoz		HES-SO
M.	D. Dénéreaz		AcoPraFor
Mme	K. Duc-Stroumza		Hospice général
M.	J.-P. Gaudard		ARS
M.	B. Geiser		ANTES
Mme	C. Guinard Dumas		AvenirSocial VD
Mme	V. Keller		HETS&Sa-EESP Lausanne
M.	D. Kohlbrenner		FASL
Mme	H. Stoffel Vuille		AvenirSocial VD
Invité			
Mme	E. Rosenstein		Université de Genève - LIVES
Excusé-e-s			
M.	C. Bornand		CLPPJ
M.	J.-C. Bourquin		HETS-FR
Mme	S. Bréaud		ARDIPE
M.	C. Butscher		ANMEA
Mme	C. Feusier		CSP-VD
Mme	L. Fournier		Ortra Santé-Social VS
M.	H. Louvrier		Plateforme Romande ASC
Mme	J. Manz		AVALEMS
Mme	A. Oppliger		ORTRA VD
Mme	P. Richard-De Paolis		HETS&Sa-EESP Lausanne
Mme	C. Staub		AVOP
M.	P.-A. Uberti		INSOS

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 20 novembre 2014
3. Master en travail social : nouveau programme
4. L'insertion professionnelle des personnes « invalides » : qu'attendre de l'AI ? (Emilie Rosenstein)
5. Informations des membres
6. Informations de la HES-SO
7. Informations de la Tripartite :
 - 7.1 Consultation et instrumentalisation, position du comité
 - 7.2 Etudiants en emploi
8. Divers et prochaine séance.

1. ACCUEIL ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président ouvre la séance. L'ordre du jour est accepté.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2014

Le PV de la séance du 20 novembre 2014 est adopté sans modifications.

3. MASTER EN TRAVAIL SOCIAL : NOUVEAU PROGRAMME

Joseph Coquoz présente le plan d'études du Master en Travail social qui a été révisé à la suite de la procédure d'accréditation au terme d'un processus largement participatif, impliquant les milieux professionnels par la Commission tripartite et le Conseil des études, les anciens diplômés, les étudiants et les enseignants responsables des modules.

Le nouveau plan d'études (voir ppt et plan d'études en annexe) comprend deux options que les étudiants devront choisir et qui colorera leur cursus :

- Analyse des champs et des dimensions du travail social ;
- Pilotage d'interventions et innovations dans les terrains du travail social.

Quelle que soit l'option choisie, la formation à la recherche demeurera un élément central du cursus.

Une révision complète du Règlement d'études est également en cours pour tenir compte des changements opérés mais aussi de l'expérience antérieure qui a nécessité de préciser certaines règles, notamment dans l'évaluation des étudiants. Le nouveau programme sera en vigueur à la rentrée académique 2015-2016.

Au terme de la présentation, Christine Guinard-Dumas informe que la CCT du canton de Vaud vise à assurer une meilleure classification salariale aux porteurs de master et que des négociations sont prévues à ce sujet.

4. L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES « INVALIDES » : QU'ATTENDRE DE L'AI ?

Emilie Rosenstein, doctorante dans le cadre du Pôle de recherche national (PRN) LIVES, présente la recherche qu'elle mène depuis de nombreux mois sur l'insertion professionnelle des personnes au bénéfice de rentes AI et qui va alimenter sa thèse de doctorat à l'Université de Genève. Son étude longitudinale portant sur les dossiers AI du canton de Vaud vise à mettre en évidence l'évolution des trajectoires des bénéficiaires avec les différentes révisions de la LAI. Les dernières révisions ont en effet une visée de détection et d'intervention précoces, de réinsertion professionnelle et de réduction de l'accès aux rentes (voir en annexe présentation ppt et article).

L'examen des trajectoires permet de constater qu'avec les révisions, il y a désormais en gros deux catégories de bénéficiaires de l'AI : des personnes qui obtiennent une rente irréversible et des personnes qui connaissent des trajectoires qui sont devenues réversibles et discontinues. Et les dossiers qui sortent de l'AI semblent moins dus aux résultats des mesures actives de placement qu'à des refus de prestations. Des analyses qualitatives permettent en outre de mettre en évidence que les hommes bénéficient plus des mesures d'insertion et que les femmes sont plus nombreuses à obtenir des rentes partielles. Cette disparité représente de facto une discrimination envers les femmes qui reproduit les discriminations existantes sur le marché de l'emploi.

5. INFORMATIONS DES MEMBRES

Les membres présentent les informations ci-dessous :

- L'Acoprafor a lancé la diffusion de sa charte du praticien formateur. Un membre a interpellé l'association sur le fait que son rapport du PF à propos d'une formation pratique a fait l'objet d'un litige porté au prud'homme.
- L'ANTES informe sur la révision de la CCT dans le canton de Neuchâtel. Ce dernier fait pression pour une diminution des coûts. Avec les dernières mesures d'économie, les employeurs et employés ont fait une étude sur les possibilités de solidarité entre les institutions, étude qui a été interprétée par le Conseil d'Etat comme permettant de déceler des économies supplémentaires.
- INSOS et CURAVIVA organisent conjointement une journée d'études à Bienne le 17 novembre 2015 sur l'organisation de la collaboration entre les différents types de personnels dans les institutions (<http://www.insos.ch/evenements-evenements-insos/showEvents/pour-une-gestion-efficace-du-personnel-dans-les-institutions>).
- AvenirSocial VD est très occupé par le chantier de la CCT avec l'introduction de nouvelles fonctions et de nouvelles classifications. La CCT dans le champ de l'enfance est en négociation mais elle ne pourra pas être prête en 2016 : elle prévoit de fixer un temps à disposition pour suivre la formation de PF. Le service de l'emploi se préoccupe de la situation des jeunes qui doivent attendre l'âge de 18 ans pour pouvoir faire leur apprentissage d'ASE et qui travaillent gratuitement les années précédentes. De son côté le SPAS réfléchit à la manière de favoriser la poursuite de la formation des ASE en soutenant financièrement la formation en emploi au niveau tertiaire.
- L'ARS a engagé un travail pour établir un document sur la qualité dans la supervision. L'association participe à l'organisation d'une journée sur la formation pratique à l'EESP le 18 juin 2015.

- La FASL peine à engager des personnes nouvellement formées car selon leurs périodes de formation pratique ou les modules qu'elles ont suivis, elles ne répondent pas aux besoins, notamment pour encadrer des adolescents, car elles n'ont pas développé de compétences au niveau pédagogique leur permettant d'être engagées dans des centres de quartiers. Daniel Kohlbrenner signale par ailleurs que l'alternance annuelle des jours d'enseignement pose des problèmes de planification pour la FASL. Il signale également une inégalité dans la reconnaissance fédérale entre les diplômés formés à l'étranger et ceux qui sont formés en Suisse.

6. INFORMATION DE LA HES-SO

J. Coquoz livre plusieurs informations de la HES-SO :

- La HES-SO Valais Wallis fête les 40 ans de l'ouverture des formations en éducation spécialisée/sociale et des maîtres socioprofessionnels en Valais. Diverses manifestations sont prévues dont une journée d'études le 29 mai 2015 au Collège de la Planta à Sion.
- Le prochain Congrès de la Société suisse de travail social (SSTS) se déroulera à la HETS de Zurich les 3-4 septembre 2015 sur le thème « Les transitions dans le travail social » <http://project.zhaw.ch/fr/sozialarbeit/sgsa3/congres-internationale-de-la-ssts.html>
- L'esquisse du MAS en Intervention sociale a été présentée au Rectorat qui a donné le feu vert pour l'étape de projet. Dans cette étape, les milieux professionnels seront à nouveau impliqués.
- Une nouvelle volée des formations DAS et MAS pour les directions des institutions démarrera cet automne avec 38 étudiants retenus sur 71 candidats.
- Le nombre de candidats pour la régulation en 2015 est plus ou moins équivalent à celui de l'année 2014, avec près de 850 personnes.
- Du fait de la réduction des financements, les domaines, dont le domaine Travail social, ont reçu moins d'argent pour financer la recherche en 2015 qu'en 2014. Cette situation est préoccupante car elle est de nature à stopper l'élan dans les HETS.
- Le domaine Travail social de la HES-SO organise, avec le pôle de recherche national LIVES (UNIL), le 5^{ème} Colloque du Réseau d'étude international sur l'âge, la citoyenneté et l'intégration socio-économique qui se déroulera du 10 au 12 février 2016 à Lausanne <http://reiactis2016.hes-so.ch/fr/vieillissement-pouvoir-agir-entre-ressources-4839.html>. Cette importante manifestation portant sur le vieillissement et le pouvoir d'agir réunit des spécialistes internationaux sur le thème et des professionnels. Les inscriptions seront ouvertes en septembre 2015.
- La prochaine édition de l'Université d'été se déroulera du 6 au 17 juillet à Shandong University à Jinan (Chine) : une dizaine d'étudiants du master en travail social y participeront avec des étudiants de plusieurs pays. Le thème sera « Aging and Social Inclusion ».
- L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a lancé une mise au concours d'un mandat d'étude sur Emploi et productivité dans le domaine du social. Ce mandat visant à combattre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le domaine social part de prémisses préoccupantes.

7. INFORMATIONS DE LA TRIPARTITE

7.1 Consultation et instrumentalisation : position du comité

La Commission tripartite romande s'était préoccupée des conditions de la consultation sur des objets pour lesquels le domaine Travail social souhaite avoir l'avis des milieux professionnels. Le Comité a engagé une réflexion à ce propos et propose qu'une différence soit faite entre une consultation proprement dite et une prise de position.

En cas de consultation en bonne et due forme, il faut prévoir que des questions précises soient posées à propos d'un document qui est présenté avec des indications transparentes sur les enjeux, le contexte, la marge de manœuvre pour des amendements éventuels, etc. Il faut prévoir aussi une temporalité de plusieurs mois de façon à permettre aux organisations de faire circuler l'information auprès de leurs membres et de collecter et synthétiser les réponses.

Pour des prises de position qui devraient être élaborées dans un temps plus court, le comité peut soit constituer un groupe de travail ad hoc avec des personnes issues des organisations membres, pouvant notamment être désignées par leurs commissions de formation, soit procéder à un sondage lors d'une des deux séances annuelles de la Commission.

Les propositions émises conviennent aux membres présents.

7.2 Etudiants en emploi

Le Comité va lancer une enquête par un questionnaire online. Cette enquête sera diffusée par le biais des organisations membres.

8. DIVERS ET PROCHAINE SEANCE

En l'absence de divers, le président annonce que la prochaine séance de la Commission Tripartite est fixée :

Judi 26 novembre 2015 dès 9h15 au Foyer du Servan à Lausanne

La rectrice de la HES-SO viendra présenter les orientations stratégiques de la HES-SO 2016-2020.

ANNEXES :

- Document de présentation du Master en travail social
 - Document de présentation de Mme Emilie Rosenstein
 - Article de Mme Emilie Rosenstein
-